



# Université d'hiver – BELC 2012, les métiers du français dans le monde

## Procédure d'inscription Candidat boursier du gouvernement français

**Formule A**  
13 au 17 février

**Formule B**  
20 février au 24 février

**Formule C**  
27 février au 2 mars

### CONDITIONS D'ADMISSION

Ouverte à tous les professionnels de l'enseignement du français, cette formation s'adresse à celles et à ceux qui ont un projet professionnel en relation avec la diffusion, la promotion ou l'enseignement du français et qui souhaitent acquérir ou développer des compétences de nature à favoriser un projet de mobilité professionnelle.

Les participants doivent avoir au minimum le niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues en français.

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'équipe de l'Université d'hiver – BELC 2012 est à la disposition des candidats pour les conseiller sur le choix des modules.

CIEP - Département langue française  
Universités - BELC, les métiers du français dans le monde  
1, avenue Léon-Journault  
F-92318 SÈVRES cedex

Gestion administrative  
Moufida MABROUK  
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 62  
Télécopie : 33 (0) 1 45 07 60 55  
Courriel : [mabrouk@ciep.fr](mailto:mabrouk@ciep.fr)

Chef de projet  
Valérie LEMEUNIER  
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 61  
Courriel : [lemeunier@ciep.fr](mailto:lemeunier@ciep.fr)

Le programme et les contenus des modules sont consultables sur le site :

[www.ciep.fr/belc/2012/hiver](http://www.ciep.fr/belc/2012/hiver)

**Date limite de réception des dossiers de candidature : 13 janvier 2012**

La fiche de candidature est à télécharger à partir du site : [www.ciep.fr/belc/2012/hiver](http://www.ciep.fr/belc/2012/hiver) et à remplir en liaison avec le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade ou du consulat de France du pays d'exercice. Ce service renseignera lui-même les rubriques statut et financement et devra également compléter et viser le formulaire réservé au candidat boursier et au service de coopération et d'action culturelle.

La fiche de candidature doit être accompagnée d'un CV.

Le dossier de candidature (fiche + CV) est à adresser, par la voie hiérarchique, par courriel au ministère des Affaires étrangères et européennes à l'attention de Mme Karine GRETH [karine.greth@diplomatie.gouv.fr](mailto:karine.greth@diplomatie.gouv.fr), à défaut par courrier (Ministère des Affaires étrangères et européennes, Sous-direction de la diversité linguistique et du français MAEE/DGM/CFR/F, 27, rue de la Convention, CS 91533 - 75732 PARIS) qui, après examen, transmettra au CIEP la liste des candidats retenus.

Afin d'être averti en temps réel des candidatures potentielles, le CIEP sera en copie du courriel ([mabrouk@ciep.fr](mailto:mabrouk@ciep.fr)) adressé au MAEE, ou une photocopie de chaque candidature parviendra en même temps au secrétariat de l'Université d'hiver – BELC 2012 par courriel, télécopie ou courrier.

Les fiches « prisme » devront être envoyées en parallèle à l'organisme de gestion choisi (CNOUS ou EGIDE).



# Université d'hiver – BELC 2012, les métiers du français dans le monde

## TARIFS - FRAIS DE FORMATION

1 semaine au choix (formules A, B ou C) Inscription dans un module	400 euros
2 semaines au choix (formules A+B ou B+C ou A+C) Inscription dans deux modules	760 euros
3 semaines au choix (formules A+B+C) Inscription dans 3 modules	1100 euros

## RÈGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION

Le paiement sera effectué par le CROUS ou par ÉGIDE sur présentation de la facture.

## TARIFS – FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Possibilité d'hébergement en chambre individuelle et de restauration au CIEP

### Formule une semaine au choix A, B ou C

Dimanche 12 février (arrivée l'après-midi) - samedi 18 février (départ le matin) ou  
Dimanche 19 février (arrivée l'après-midi) - samedi 25 février (départ le matin) ou  
Dimanche 26 février (arrivée l'après-midi) - samedi 3 mars (départ le matin)

Forfait hébergement en pension complète\* : 319,50 €

### Formule deux semaines au choix A + B ou B + C

Dimanche 12 février (arrivée l'après-midi) - samedi 25 février (départ le matin) ou  
Dimanche 19 février (arrivée l'après-midi) - samedi 3 mars (départ le matin)

Forfait hébergement en pension complète\* : 667,50 €

### Formule trois semaines A+B+C

Dimanche 12 février (arrivée l'après-midi) - samedi 3 mars (départ le matin)

Forfait hébergement en pension complète\* : 1015,50 €

\* En dehors du petit-déjeuner, pas de restauration le week-end

## RÈGLEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Le paiement sera effectué par le CROUS ou par ÉGIDE sur présentation de la facture.

## TARIFS – FRAIS DES ACTIVITÉS PROPOSÉES EN OPTION (SORTIES, SOIRÉES, ETC.)

### Soirée du jeudi 16 février – dîner au CIEP, puis promenade de nuit sur la Seine

Activité proposée aux stagiaires présents en formule A

Stagiaire en pension complète : 4,50 € (le dîner est déjà inclus dans le forfait)

### Après-midi du dimanche 19 et 26 février – visite guidée d'un quartier parisien

Activité gratuite proposée aux stagiaires présents en formules A + B (visite du 19) ou B + C (visite du 26)

### Soirée du jeudi 23 février – dîner dansant sur une péniche avec promenade sur la Seine

Activité proposée aux stagiaires présents en formule B

Stagiaire en pension complète : le dîner est inclus dans le forfait

### Soirée du 1er mars – dîner au CIEP, puis soirée parisienne

Activité proposée aux stagiaires présents en formule C

Stagiaire en pension complète : 16 € (le dîner est déjà inclus dans le forfait)

\* Les stagiaires ne souhaitant participer à la soirée du 23 février bénéficieront d'un plateau repas



# Université d'hiver – BELC 2012, les métiers du français dans le monde

## **RÈGLEMENT DES FRAIS DES ACTIVITÉS PROPOSÉES EN OPTION (SORTIES, SOIRÉES, ETC.)**

Le règlement de ces frais doit se faire au CIEP le premier jour du stage auprès du secrétariat de l'Université d'hiver -BELC, en espèces, par chèque ou carte bancaire auprès de l'agence comptable en euros exclusivement (excepté les 4,50 € en espèces ou par chèque).

## **ANNULATION ET DÉSISTEMENT**

En cas d'absence, d'abandon en cours de formation ou de départ anticipé, tous les frais seront facturés. Le CIEP se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation ou un module en cas de nombre insuffisant d'inscrits ou en cas de force majeure.

## **CONFIRMATION D'INSCRIPTION**

Trois semaines avant le début de la formation, le stagiaire reçoit un courriel confirmant son inscription et une fiche de renseignements concernant son arrivée au CIEP ainsi que l'inscription aux activités proposées en option, à remplir et à renvoyer par courrier, par courriel ou par télécopie.

## **ÉVALUATION DU STAGE**

En fin de formation, le stagiaire est invité à évaluer la qualité de la formation et des autres prestations.

## **CERTIFICAT DE STAGE**

À l'issue de la formation, un certificat, reconnu par le ministère des Affaires étrangères et européennes, mentionnant le(s) module(s) suivi(s) et le volume horaire est délivré aux participants.